

DEVIS N°131092 DU 28/11/2024

Proposition valable trois mois
Tarifs exonérés de TVA (article 261-4-4-a du CGI)

Numéro de déclaration : 11921576392 (92)
Siret : 785 388 687 00044

Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 Corbas

LIBELLÉ

DÉTAIL DEVIS

FORMATION : Secours à l'Enfant et au Nourrisson (SEN - Secours Enfant - Nourrisson) - 4 sessions

RÉGLEMENTATION : Formation non réglementée ;

PROGRAMME : Voir pièce jointe ;

FORMATEUR : Formateur de secourisme et secouriste actif à la Protection Civile ;

DIPLOME : Les stagiaires ayant participé activement à la formation et réalisé l'ensemble des gestes se voient délivrer leur attestation de formation ;

STAGIAIRES : 15 personnes maximum par session ;

PRÉ-REQUIS : Néant ;

LIEU : Dans vos locaux ou dans les nôtres ;

DURÉE : 3 heures (par session) ;

DATES / HORAIRES : Date et horaires à convenir d'un commun accord.

TARIF : 400,00 € par session

TOTAL :

1.600,00 €

MONTANT EXONÉRÉ DE TVA (ART. 211-4-4 DU CGI).

CONDITIONS D'ANNULATION : FACTURATION À 100% MOINS DE 72H AVANT LE DÉBUT DE LA SESSION ; 50% MOINS DE 8 JOURS AVANT ; AUCUNE FACTURATION SI ANNULATION À 8 JOURS OU PLUS DU DÉBUT DE LA SESSION. PAIEMENT AVANT LA FORMATION POUR TOUTE PREMIÈRE DEMANDE SAUF POUR LES ORGANISATIONS EN COMPTE (NOUS CONSULTER).

PROTECTION CIVILE
FRANÇOIS RICHEZ



PROTECTION CIVILE PROTECTION
CIVILE DU RHÔNE
PASCAL ROUSTAN

Protection Civile du Rhône
158 Avenue Francis de Pressensé
69200 VENISSIEUX

 **PROTECTION CIVILE**
AIDER - SECOURIR - FORMER
Pascal ROUSTAN
Directeur Départemental de la Formation



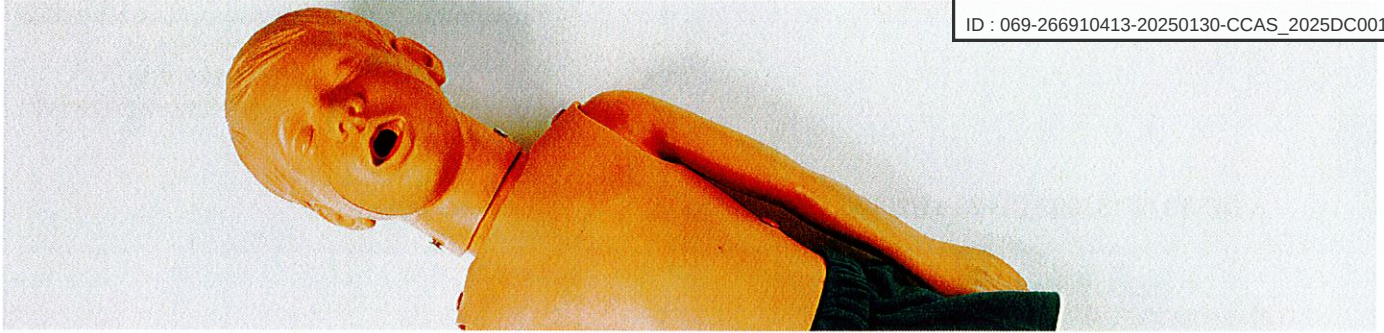
POUR LE DEMANDEUR,
DATE, SIGNATURE, CACHET



Alain VIOLLET
Maire ou Président
17 déc. 2024

Montant exonéré de TVA (art. 211-4-4 du CGI).

Conditions d'annulation : facturation à 100% moins de 72h avant le début de la session ; 50% moins de 8 jours avant ; aucune facturation si annulation à 8 jours ou plus du début de la session. Paiement avant la formation pour toute première demande sauf pour les organisations en compte (nous consulter).

 3 heures 4 à 15 participants

Secours Enfant - Nourrisson

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour porter secours au jeune enfant et au nourrisson, et alerter les secours en conséquence.

Conditions d'admission

La formation Secours Enfant - Nourrisson est ouverte à toute personne qui souhaite acquérir les bases permettant de porter secours à un enfant ou un nourrisson dans différentes situations. Cette formation se destine donc tout particulièrement au personnel de la petite enfance, travaillant en milieu scolaire ou exerçant toute activité sportive et de loisir avec un public jeune.

Programme

La formation est composée de 8 modules, permettant d'envisager les situations spécifiques aux enfants et nourrissons auxquelles les participants peuvent être confrontés :

- L'arrêt cardio-respiratoire, avec utilisation d'un défibrillateur ;
- Maladies : convulsions, fièvre importante ;
- La protection et l'alerte des secours ;
- La victime s'étouffe ;
- La victime est inconsciente ;
- Chutes, traumatismes et plaies ;
- Prévenir les accidents de la vie courante ;
- Les brûlures.

Techniques pédagogiques

- Études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
- Démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- Cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Évaluation

L'attestation Secours Enfant - Nourrisson est délivrée aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la formation, tant lors des ateliers pratiques d'apprentissage que lors des cas concrets.